

## l'entretien

# « L'allocation universelle est un subside à l'innovation »

Depuis 30 ans, Philippe Van Parijs et Philippe Defeyt plaident pour un revenu versé inconditionnellement à tout le monde. Depuis quelque temps, l'idée fait son chemin.

**S**olution d'avenir pour les uns, utopie pour d'autres, label de précarité pour ses détracteurs, l'allocation universelle ne laisse personne indifférent. Depuis quelque temps, l'idée connaît même un regain d'intérêt. Ainsi, hier soir, les économistes Philippe Defeyt et Philippe Van Parijs, précurseurs du concept, étaient invités à en débattre à l'ULB, avec la directrice du service d'études de la FGTB, Estelle Ceulemans, et le sociologue Mateo Alaluf, de l'ULB, qui voient pour leur part cette allocation comme un danger pour la sécurité sociale, qui entraînerait l'institutionnalisation de la précarité (lire ci-contre).

Nous avons réuni Philippe Defeyt et à Philippe Van Parijs – dont les travaux sur le sujet étaient couronnés par la Fondation Roi Baudouin il y a tout juste 30 ans – pour en discuter.

**Mettons d'abord les choses au clair : l'allocation universelle, c'est quoi au juste ?**

**Philippe Van Parijs (Ph. V. P.)** C'est un revenu qui est payé inconditionnellement à chaque membre adulte d'une société. Inconditionnellement, cela veut dire trois choses, qui sont en même temps trois différences

*par rapport au système actuel d'assistance sociale. D'abord, c'est strictement individuel ; ainsi, quand on choisit d'habiter ensemble, le montant de l'allocation n'est pas diminué. Deuxièmement, c'est indépendant de toute autre sorte de revenus : c'est donné aux riches comme aux pauvres, avec bien sûr des ajustements qui feront que c'est mieux pour les pauvres que pour les riches. Et enfin, c'est aussi inconditionnel au sens que ce n'est pas soumis à la condition d'être disponible sur le marché du travail.*

**Cette allocation remplace d'autres allocations existantes ?**

**Ph. V. P.** Il y a toute une gamme de propositions. Depuis celles qui disent qu'il faut un revenu très élevé, comme dans la proposition suisse qui sera soumise à référendum, où il est question de 2.500 francs suisses (NDLR, soit près de 2.100 euros), mais

*en remplacement de l'ensemble des dispositifs d'assistance et d'assurance existants. Jusqu'à d'autres propositions, plus modestes, qui se contentent de glisser un socle sous l'ensemble des revenus, y compris certains revenus d'assistance.*

**Pour votre part, où placez-vous le curseur ?**

**Philippe Defeyt (Ph. D.)** Pour moi, il faut construire un système dans lequel il y a l'allocation universelle, mais aussi de la protection sociale et de l'assistance sociale. Aujourd'hui

*quand je vois l'évolution des aspirations dans notre société, les changements sociologiques, les évolutions par rapport à ce que les gens recherchent dans leur activité, pour moi, l'allocation universelle, c'est avant tout un subside, un soutien à l'autonomie des personnes. Autonomie dans leur choix de*

*vie : en termes de cohabitation et d'autonomie dans leurs activités, quelle que soit la nature de celles-ci. Un nombre incroyable de personnes aspirent à faire autre chose que ce qu'elles font. Aujourd'hui, c'est extrêmement difficile. L'allocation universelle est un subside à l'innovation sociale.*

**Dans votre esprit, quel serait le montant de cette allocation ?**

**Ph. D.** Pour moi, un montant de 500 à 600 euros serait déjà un progrès énorme. Cela représente environ un tiers du salaire net moyen. Toutes choses égales par ailleurs cela donne, en soi, une liberté pour un tiers de son temps. Cela permet de soutenir et de développer toute une série d'activités qui sont en train d'émerger dans la société – et

*dont le premier réflexe n'est pas d'aller demander un subside à l'échevin ou au ministre.*

**500 euros pour tout le monde, cela avantage ceux qui gagnent déjà bien leur vie, non ?**

**Ph. V. P.** C'est un malentendu fondamental sur l'allocation universelle. Il est clair que cette

*allocation devra être financée et qu'une part importante du financement viendra d'une réforme de l'impôt des personnes physiques, qui supprimera ces cadeaux fiscaux qui aujourd'hui sont donnés même aux plus riches. Des personnes qui, comme moi, ont des revenus substantiels comme prof d'université, bénéficient aussi de l'exonération totale de leur première tranche d'imposition...*

*Selon le montant exact de l'allocation, il y aura un montant à compléter, soit par d'autres formes de fiscalité, soit par un léger ajustement*

*de l'IPP. Mais ce qui est important de voir, c'est que donner une allocation, même aux riches, n'est pas meilleur pour les riches, mais c'est meilleur pour les personnes qui ont des revenus incertains, des revenus faibles, qui pourront désormais compter sur un socle de revenus sur lequel ils pourront appuyer leur existence d'une manière fiable. Dans certains cas, leur situation sera améliorée, mais il s'agit surtout les possibilités ouvertes dans les choix de vie.*

**Comment cette proposition a-t-elle été reçue, depuis que vous l'avez formulée ?**

**Ph V. P.** *On a longtemps été regardés comme des farfelus. Mais aujourd'hui, cela suscite un grand intérêt, qui va bien au-delà de la Belgique.*

**Pourquoi cet intérêt soudain ?**

**Ph. V. P.** *Il y a 30 ans, il existait une sorte de consensus sur le fait qu'un point de croissance en plus c'était du chômage en moins. Et la croissance, on essayait de l'obtenir en faisant croître la productivité. Notre intuition était d'imaginer une solution au problème du chômage qui ne table pas sur cette course infernale à une croissance toujours accrue.*

*Tout cela, c'était bien avant le changement climatique, le mouvement de décroissance, etc. Aujourd'hui, cela fait « clic ». Toute une série de personnes se disent*

*que si on veut, le faire d'une manière qui ne soit pas économiquement inefficace – du genre : réduction autoritaire du temps de travail – pourquoi ne pas donner plus de possibilités aux gens ?...*

**Ph. D.** *Les constats d'époque sont effectivement aujourd'hui plus clairs. Et je pense qu'un des moteurs, c'est les jeunes. Et notamment les jeunes qui arrivent à un âge où ils souhaitent donner tout ce qu'ils ont. Pour le moment, ils*

*butent sur un système où ils n'ont pas de place. Et puis je reviens sur cette idée de « contenu du travail ». Je suis persuadé que le caractère peu intéressant de ce que l'on fait, même parfois dans des catégories qui dans le temps étaient protégées, va être un moteur.*

**Les partis vous consultent-ils ?**

**Ph. D.** *Très honnêtement, cette idée n'est pas à l'ordre du jour. C'est une proposition qui dérange car tous ceux qui ont du mal à sortir des cadres traditionnels ont du mal à la situer.*

**Une partie de la gauche lui reproche de compromettre la sécurité sociale...**

**Ph D.** *Elle n'a pas besoin de l'idée d'allocation universelle pour être compromise ! Tout l'enjeu, aujourd'hui, est de faire glisser une forme de protection et d'innovation sociales dans les interstices du système. ■*

Propos recueillis par  
**WILLIAM BOURTON**

## Philippe Van Parijs

Philosophe et économiste. Il est professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL, où il anime la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale depuis sa création en 1991.

## LE LIVRE

### Mateo Alaluf : « Un label de précarité »

L'allocation universelle pourrait-elle libérer le travail des contraintes qui l'enserment au profit d'activités autonomes, librement choisies par chacun ? Le professeur de sociologie de l'ULB Mateo Alaluf ne souscrit absolument pas à ce scénario ! Pour lui, cette idée est, tout au contraire, « une machine de guerre contre la sécurité sociale, qui entraînerait l'institutionnalisation de la précarité ». Dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à la problématique, il va plus loin et pose à la gauche la question de savoir si l'émancipation est tributaire des individus, supposés responsables de leurs choix par l'octroi d'une somme d'argent – même modeste –, ou si elle procède des droits sociaux qui trouvent leur origine dans le travail...

W. B.



MATEO ALALUF  
**L'allocation universelle**  
Nouveau label  
de précarité  
Couleur livres, 2014  
88 pages, 9 euros

## Philippe Defeyt

Economiste. Il est cofondateur et directeur de l'Institut pour un Développement durable et maître de conférences invité de l'UCL. Ancien secrétaire fédéral d'Ecolo, il est actuellement président du CPAS de la Ville de Namur.